

Gestion des sols

Dernière mise à jour : 17-06-2010

Suite à une demande de l'association Eaux et Rivières de Bretagne, le Conseil régional a proposé au CSEB d'examiner les conséquences d'ordre environnemental et sanitaire qui pourraient résulter des pratiques d'épandage des sous-produits des unités de traitement des lisiers et des boues des stations d'épuration.

Au fur et à mesure de sa réflexion, le Conseil scientifique a souhaité replacer la question dans le contexte général de la ressource SOL et de sa qualité. D'un point de vue environnemental, la gestion des déchets organiques est le plus souvent abordée dans le cadre de la problématique « azote et qualité de l'eau » alors qu'elle doit être appréhendée avant tout sous l'angle de l'adéquation entre les besoins et les capacités fonctionnelles du sol (physiques, chimiques et biologiques) et l'apport de matière organique. De ces modalités de gestion, découlent les risques environnementaux pour le sol, l'eau et l'air.

- Gestion des sols et apports de déchets organiques en Bretagne. Janvier 2003. 52 pages.

L'une des recommandations du CSEB est de renforcer la connaissance du sol et sa prise en compte dans les opérations d'aménagement et les programmes d'environnement.

Au niveau régional, il est apparu indispensable d'harmoniser et de compléter les connaissances sur les sols bretons. Depuis 2005, le programme « Sols de Bretagne » oeuvre dans ce sens et se traduit par la cartographie exhaustive des sols à l'échelle du 1/250 000 et le suivi de la qualité des sols par la mise en place de sites spécifiques.